

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE du Conseil municipal de DIEPPE

le 14 mai 2018

19 h 00

Hôtel de ville de Dieppe

ORDRE DU JOUR

	Pages
1. Bienvenue et annonces par le maire	
2. Mot d'ouverture	
3. Appel à l'ordre	
4. Confirmation du quorum par le greffier	
5. Déclaration de conflit d'intérêts	
6. Adoption de l'ordre du jour	
7. Présentations, requêtes et pétitions	
7.1 Demandes de renseignements des membres du conseil - Service régional de Codiac de la GRC	
7.2 Présentation - Plan de mesures d'urgence municipal (Conrad Landry)	7 - 17
7.3 Transport en commun - réseau Dieppe (Luc Richard)	18 - 36
8. Questions du public	
9. Adoption des procès-verbaux	
9.1 Réunion ordinaire du conseil tenue le 23 avril 2018	37 - 42
9.2 Réunion extraordinaire du conseil tenue le 30 avril 2018	43 - 44

10.	Motions (mémoires) et nominations	
10.1	Administration	
10.1.1	Politique EXPD-1(2018) - Incitatifs financiers envers la densification immobilière du centre-ville	45 - 76
10.1.2	Ratification de directive - achat - propriétés situées sur les rues Lorraine et Dubois	77 - 79
10.2	Finances	
10.2.1	Programme de gestion des actifs - phase 2	80 - 139
10.2.2	Transferts budgétaires - logiciel de budget	140 - 145
10.3	Incendie	
10.3.1	Adoption - Plan de mesures d'urgence municipal	146 - 241
10.4	Ingénierie	
10.4.1	Expropriation - projet du prolongement de la rue du Collège	242 - 264
10.4.2	Adjudication de marché - prolongement de sentier - ch. Melanson	265 - 271
10.5	Nominations	
10.5.1	Expansion Dieppe	272 - 274
10.6	Performance organisationnelle	
10.6.1	Transport en commun - ajout de services	275 - 289
10.7	Planification et développement	
10.7.1	Acceptation - avis du Comité consultatif en matière d'urbanisme - Arrêtés Z-9(2017-1) et Z-10(2017-2)	290 - 296
11.	Arrêtés municipaux	
11.1	Arrêté Z-9(2017-1) concernant le Plan d'aménagement municipal	297 - 301
11.1.1	1e lecture - TITRE	
11.1.2	2e lecture - TITRE	

11.2 Arrêté de zonage Z-10(2017-2)

302 - 308

11.2.1 1e lecture - TITRE

11.2.2 2e lecture - TITRE

12. Avis de motion

13. Demandes de renseignements et annonces des membres du conseil

14. Levée de la réunion

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal de DIEPPE

RÉSOLUTION

No. du point: 10.1.1
Titre: Politique EXPD-1(2018) - Incitatifs financiers envers la densification immobilière du centre-ville
Date: le 14 mai 2018

Que le conseil accepte que la politique EXPD-1 intitulée "Incitatifs financiers envers la densification immobilière", adoptée le 13 octobre 2015, soit abrogée et remplacée par la politique EXPD-1(2018) intitulée "Incitatifs financiers envers la densification immobilière du centre-ville" comme le montre l'_____ (Annexe A ou Annexe D) joint au mémorandum en date du 11 avril 2018.

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal de DIEPPE

RÉSOLUTION

No. du point: 10.1.2
Titre: Ratification de directive - achat - propriétés situées sur les rues Lorraine et Dubois
Date: le 14 mai 2018

Que le conseil accepte de déboursier jusqu'à 450 000 \$ à Expansion Dieppe en vue de l'acquisition des biens-fonds identifiés sous les NIDs 70129341, 00989848 et 70129424 et situés sur les rues Lorraine et Dubois de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick et autorise que cette dépense soit prélevée sur le compte no 3-3-35-58-7622 (Budget d'immobilisation général - Achat de terrains).

Que le conseil autorise un transfert budgétaire au montant de 300 000 \$ du compte no 7-4-20-12-8920 (Fonds de réserve d'immobilisation général) au compte no 3-3-35-58-7622 (Budget d'immobilisation général - Achat de terrains).

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal de DIEPPE

RÉSOLUTION

No. du point: 10.2.1
Titre: Programme de gestion des actifs - phase 2
Date: le 14 mai 2018

Que le conseil autorise le personnel du Service des finances à soumettre une demande de financement sous le Programme de gestion des actifs municipaux de la Fédération canadienne des municipalités, lequel rembourse 80% des coûts admissibles jusqu'à un maximum de 50 000 \$.

Que le conseil autorise l'embauche de la firme KPMG au coût de 60 000 \$ (plus TVH), à condition que la demande susmentionnée soit approuvée et autorise en plus que cette dépense soit prélevée sur le compte no 1-2-20-21-2590 (Budget de fonctionnement général - Administration - autres).

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal de DIEPPE

RÉSOLUTION

No. du point: 10.2.2
Titre: Transferts budgétaires - logiciel de budget
Date: le 14 mai 2018

Que le conseil autorise un transfert budgétaire au montant de 32 500 \$ du compte no 7-4-20-12-8910 (Fonds de réserve de fonctionnement général) au compte no 1-2-20-21-2565 (Budget de fonctionnement général - Programme d'équipement - système TI).

Que le conseil autorise un transfert budgétaire au montant de 17 500 \$ du compte no 7-4-20-12-8930 (Fonds de réserve de fonctionnement des services d'eau et d'égout) aux comptes suivants:

- 12 500 \$ au compte no 2-2-90-21-2565 (Budget de fonctionnement des services d'eau et d'égout - Programme d'équipement - système TI - eau); et
- 5 000 \$ au compte no 2-2-95-21-2565 (Budget de fonctionnement des services d'eau et d'égout - Programme d'équipement - système TI - égout).

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal de DIEPPE

RÉSOLUTION

No. du point: 10.3.1
Titre: Adoption - Plan de mesures d'urgence municipal
Date: le 14 mai 2018

Que le conseil adopte le Plan de mesures d'urgence municipal en date du 1 mai 2018.

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal de DIEPPE

RÉSOLUTION

No. du point: 10.4.1
Titre: Expropriation - projet du prolongement de la rue du Collège
Date: le 14 mai 2018

Il est résolu que la Ville de Dieppe, ayant reçu et étudié le rapport de la commissaire consultative de l'expropriation, Maître Isabelle Paulin, daté le 17 avril 2018, confirme son Avis d'intention d'exproprier, et qu'un Avis d'expropriation soit émis relativement aux biens-fonds décrits dans l'Avis déposé le 12 mars 2018 au bureau d'enregistrement foncier Nouveau-Brunswick sous le numéro 37844991.

Que le conseil autorise que cette dépense, dont le montant sera déterminé suite à l'entente à être conclue, soit prélevée sur le compte no 3-3-35-58-7621 (Budget d'immobilisation général - Extension - rue du Collège).

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal de DIEPPE

RÉSOLUTION

No. du point: 10.4.2
Titre: Adjudication de marché - prolongement de sentier - ch. Melanson
Date: le 14 mai 2018

Que le conseil adjuge le marché visant le projet intitulé « Prolongement du sentier - chemin Melanson - rue du Moulin au chemin Fox Creek » au soumissionnaire le moins-disant, soit *MacDonald Paving and Construction Limited*, au coût de 649 400,00 \$ (plus TVH), adjuge également le marché visant les services d'ingénierie relatifs à ce projet à *exp Services Inc.*, au coût de 69 000,00 \$ (plus TVH), et autorise que ces dépenses soient prélevées sur le compte no 3-3-35-58-7636 (Budget d'immobilisation général - sentier - ch. Melanson).

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal de DIEPPE

RÉSOLUTION

No. du point: 10.5.1
Titre: Expansion Dieppe
Date: le 14 mai 2018

Que le conseil nomme les personnes suivantes à titre de membres du Conseil d'administration d'Expansion Dieppe :

1 citoyenne nommée par le maire :

- Guylaine Gauvin, pour un autre mandat d'un an se terminant le 30 juin 2019.

1 représentante du personnel :

- Annie Duguay, directrice, Service des communications, pour un mandat d'un an se terminant le 30 juin 2019.

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal de DIEPPE

RÉSOLUTION

No. du point: 10.6.1
Titre: Transport en commun - ajout de services
Date: le 14 mai 2018

Que le conseil accepte la recommandation de Codiac Transpo visant à bonifier la fréquence hors pointes et en semaine des trajets 93 et 95, et ce, à partir de la prochaine date de modifications permises aux horaires de Codiac Transpo prévue le 15 juillet 2018;

Que le conseil accepte également la recommandation visant à combiner le trajet 95 à l'un des trajets de Moncton desservant les hôpitaux et l'Université de Moncton; et

Que le conseil autorise que cette dépense, estimée à 200 000 \$ par année, soit prélevée sur le compte no 1-2-35-67-2670 (Budget de fonctionnement général - transport en commun).

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal de DIEPPE

RÉSOLUTION

No. du point: 10.7.1
Titre: Acceptation - avis du Comité consultatif en matière d'urbanisme - Arrêtés Z-9(2017-1) et Z-10(2017-2)
Date: le 14 mai 2018

Que le conseil accepte la recommandation formulée le 18 avril 2018 par le *Comité consultatif en matière d'urbanisme* visant des modifications proposées au texte de l'*Arrêté concernant le plan d'aménagement municipal* et de l'*Arrêté de zonage*, en vue de la nouvelle *Loi sur l'urbanisme*, ch.19 et du Plan directeur du centre-ville, tel qu'énoncées dans les Arrêtés Z-9(2017-1) et Z-10(2017-2); et

Que le conseil accepte en plus les modifications proposées à la carte d'affectation du sol (*Arrêté concernant le plan d'aménagement municipal*) et à la carte de zonage (*Arrêté de zonage*) relatives aux terrains situés sur la rue Champlain et portant les NIDs 70551528 (portion), 00674259, 00674341, 00671719, 70543889, 70614334, 00674309, 00674572, 70424569, 00674887, 00673640 et 00673400, tel qu'énoncées dans les Arrêtés Z-9(2017-1) et Z-10(2017-2).